Theux, le 29 OCT. 2026

M. Xavier DENOOZ (Géomètre)
Rue Tillot, 1
4910 THEUX

Service Urbanisme / aménagement du territoire
Agent traitant : David DEFOURNY
Tél. Direct : 087/53.93.26
E-mail : david.defourny@theux.be
Nos réfs. : S26286
Vos réfs. :
CDN : 874.1

IMIO012491000021246

Monsieur,

Objet : Votre demande d'avis préalable sur un projet de division pour des biens sis à Vert Buisson n° 300+, 306, 307 et 307+, cadastrés 3ème division, section C n° 1739A, 1744B, 1738C, 1754G, 1753D, 1753C et 1754E, appartenant aux consorts PEERBOOM

En séance du 16 octobre 2026, le Collège a statué sur votre demande d'avis préalable pour l'objet susvisé et a décidé de donner un accord de principe favorable sur la division des parcelles en 4 lots destinés à la création de 4 logements, aux conditions suivantes :

- chaque lot créé disposera d'un accès autorisé, directement ou indirectement (via une servitude de passage) ;
- chacun des logements devra faire au minimum 60 m² habitable (caves, greniers et combles exclus) et disposer d'au moins 1,5 emplacement de parking sur domaine privé ;
- prévoir au moins 2 logements 3 chambres ;
- aucun gîte ne sera autorisé sur place ;
- l'architecture traditionnelle des bâtiments sera conservée au maximum : pierres du pays en élévation, toitures à deux versants ;
- le niveau de luminosité minimum de chacun des logements sera respecté ;
- la gestion des eaux sur les lots sera adaptée au nombre de logements créés ;
- l'épuration des eaux sera prévues avec des stations d'épuration individuelles ;
- sous réserve, lors de l'instruction de la demande de permis d'urbanisme :
  - de l'avis des sociétés externes consultées ;
  - des réclamations éventuelles lors de l'annonce de projet ou l'enquête publique ;
  - des plans définitifs ainsi que des matériaux proposés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Par le Collège :

La Directrice générale
Pascale DELTOUR

ADMINISTRATION COMMUNALE DE THEUX - LIEGE -

Le Bourgmestre
Philippe BOURY